POLICE MUNICIPALE
EN 2024

MISSIONS - police de proximité - police de la route - prévention cambriolages, escroqueries, démarchages ... - arrêtés de voirie

ACTIONS - opération tranquillité vacances - contrôles vitesses coordonnés avec gendarmerie et écogarde - contrôle d'achèvement de travaux - partenariat avec les bailleurs sociaux - manifestations - refonte des arrêtés réglementant le stationnement

Dans le cadre des ses missions, le policier est amené à rédiger régulièrement des rapports de délits ou d'infractions à destination du procureur de la République.

Sous contrôle du Procureur de la République, une procédure de rappel à l'ordre par le Maire est mise en place. Déjà utilisée à plusieurs reprises, cet outil vise à rappeler la loi dans le cadre de la prévention de la délinquance.

125 INTERVENTIONS À BOURGBARRÉ

189 SAISINES
stationnement - dépôts sauvages de déchets
problème de voisinages - nuisances sonores

ÉCOGARDE
EN 2024

Afin de limiter les conflits d'usages et l'impact sur l'environnement liés à certaines pratiques, la ville de Bourgbarré et le dispositif Écogarde en Ille-et-Vilaine se sont associés pour sensibiliser les usagers. Ainsi, tous les comportements à risques ont été sanctionnés d'un avertissement, d'un rappel à la loi et/ou d'un procès-verbal.

104 PATROUILLES - DE JOUR & DE NUIT

234 INTERVENTIONS / ACTIONS DE SENSIBILISATION
stationnement - animaux - dépôts sauvages de déchets - sécurité chasse/pêche et anti-braconnage - incivilités

COMMÉMORATION DU JEUDI 8 MAI

Officiers, sous-officiers, officiers-mariniers, soldats, marins et aviateurs de Bourgbarré, ce 8 mai 2025, nous célébrerons les 80 ans de la libération de la France, de notre commune. Le devoir de mémoire nous appelle à notre engagement initial, à nos enseignements. Nos traditions et notre histoire nous obligent. **Vous êtes tous conviés à honorer nos anciens et notre histoire en participant aux commémorations.** Les festivités organisées ce jour seront l'occasion de partager et de fêter cette libération.

Rendez-vous à 16h, devant la mairie

Édité par la ville de Bourgbarré : Directeur de la Publication **Franck Morvan, Maire** | Conception Service communication / Impression mairie : **2200 exemplaires** - Imprimé sur du papier recyclé blanc naturel, fabriqué à partir de 100% de déchets post-consommation |
| Prochaine parution : L'Écho en juin/juillet - Informations à transmettre à : communication@bourgbarre 02 99 57 66 96

Le p'tit écho
DE BOURGBARRÉ

MAI 2025

NUMÉRO SPÉCIAL BUDGET 2025
& BILAN ECOGARDE / POLICE MUNICIPALE

EDITO

Le budget 2025 reflète les défis auxquels nous devons faire face : une augmentation des charges, couplée à une stagnation des recettes.

Ces évolutions ne sont pas sans impact sur notre capacité à agir. La hausse des charges résulte principalement de décisions étatiques, de l'augmentation des matières premières et des dépenses énergétiques, ainsi que des obligations réglementaires qui s'imposent à nous. Parallèlement, nos recettes connaissent un recul en raison de la diminution des dotations de l'État, du département et de l'intercommunalité et d'une conjoncture économique incertaine qui affecte nos ressources fiscales.

Face à cette situation, notre priorité reste inchangée : maintenir un service public de qualité tout en préservant l'équilibre financier de la commune. Pour cela, nous avons engagé un travail rigoureux afin d'optimiser chaque dépense et d'en interroger la stricte nécessité, une baisse de 15% des budgets de fonctionnement des services a été appliquée. J'en profite pour remercier les services de leur implication dans l'élaboration de ce budget.

Ce budget est aussi l'occasion de réaffirmer notre engagement pour une gestion transparente et responsable.

C'est avec détermination et confiance que nous avançons pour construire un avenir durable et solidaire pour notre commune.

Carole Gautier, adjointe aux finances, ressources humaines et administration générale

RETOUR SUR LES DÉPENSES EN 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Enfance-jeunesse
- Aménagement de l'accueil de loisirs : 31 000 €
- Logiciel portail familles - gestion/facturation) : 30 000 €

Vie scolaire
- Construction du 2è groupe scolaire : 3 860 000€

Autres
- Véhicule de Police municipale : 22 000 €
- Relamping de la salle de sports : 44 000 €
- Lancement de l'aménagement des abords du terrain de football : 30 000 €
- Terrasse Dômes de l'Ise : 15 000€

L'ENJEU DU BUDGET 2025

MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES

Ce budget 2025 doit assumer plusieurs défis économiques et financiers avec des charges plus importantes et des ressources en baisse :

- Prix de l'énergie : +123 500€ depuis 2021
- Coûts de nos contrats d'assurance : +37 500€
- Prix des denrées alimentaires : +20%
- Charges financières liées à la construction du groupe scolaire : +160 000€
- Charges patronales de la caisse de retraite : +32 000€
- Dotation de Rennes Métropole : -80 000€

Notre choix de maintenir la qualité du service aux habitants* nous oblige à intervenir sur la programmation de nos dépenses 2025 :

- une baisse de 15% des budgets de fonctionnement des services a été appliquée,
- les dépenses d'investisement ont été limitées à une enveloppe de 272 000€, orientées essentiellement sur les dépenses de sécurité et de maintien de notre patrimoine.

**Accueil périscolaire, médiathèque, subventions aux associations, tarifs solidaires, police municipale et écogarde, cadre de vie, travaux...*

INVESTISSEMENTS MAJEURS

EN 2025

À RÉALISER DANS L'ANNÉE POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE.

2E GROUPE SCOLAIRE

3,8 MILLIONS D'EUROS

(FIN DES TRAVAUX EN 2025)

REPRISE TOITURE ÉGLISE & TRAVAUX ÉLECTRIQUES

40 000 €

ÉTANG : REMPLACEMENT DE 2 PASSERELLES

30 000 €

TERRAIN DE FOOTBALL :

36 000 € FIN DU RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS

35 000 € POSE D'UN PARE-BALLON

DÉPENSES PRÉVUES

EN 2025

C'est quoi ?
Les dépenses nécessaires au fonctionnement des services : entretien des bâtiments, achat des repas cantine, salaires, subventions aux associations, au CCAS ...

- EDUCATION - ENFANCE- JEUNESSE — 2 200 000 €
- ENTRETIEN DU PATRIMOINE - SERVICES TECHNIQUES - ESPACES VERTS — 862 000 €
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE — 678 000 €
- REMBOURSEMENT DETTE - AMORTISSEMENTS — 397 000 €
- VIE CULTURELLE - ÉVÉNEMENTS - MARCHÉ - COMMUNICATION — 256 000 €
- SOLIDARITÉS - CCAS — 152 000 €
- VIE SPORTIVE — 106 000 €
- POLICE MUNICIPALE — 62 000 €

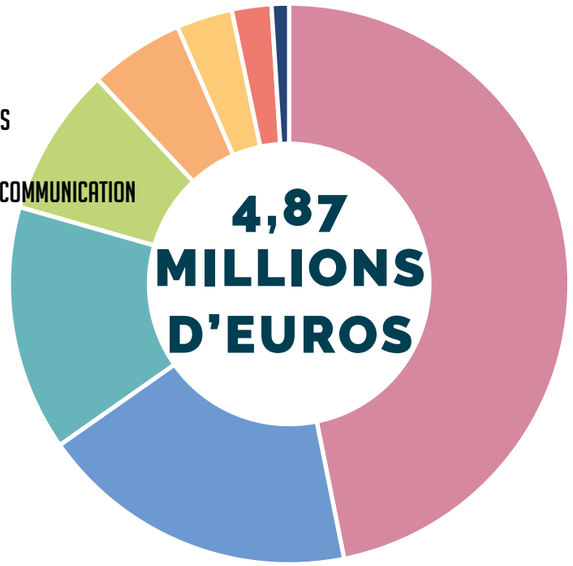

RECETTES PRÉVUES

EN 2025

C'est financé comment ?
Par les ressources propres de la commune (impôts), les dotations de l'Etat, les prestations de la CAF et les recettes des services.

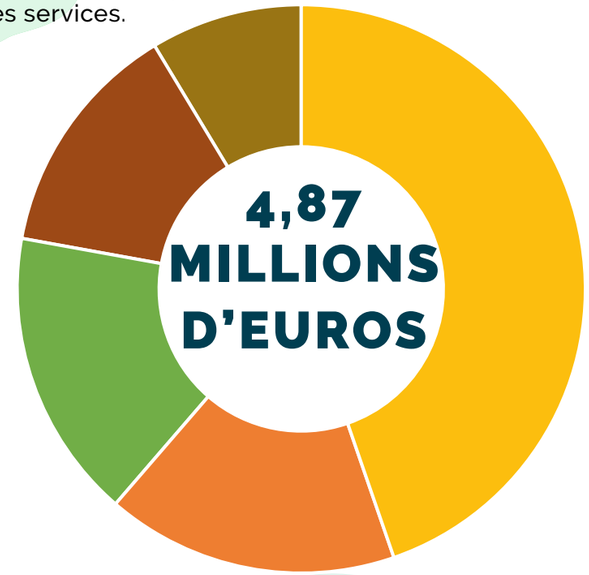

- FISCALITÉ LOCALE — 2 200 000 €
- REVERSEMENT IMPÔTS ET TAXES — 811 000 €
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS — 805 000 €
- PRODUITS DES SERVICES — 660 000 €
- AUTRES RECETTES — 402 000 €

TAUX D'IMPOSITION

EN 2025

Dans un contexte d'incertitude économique nationale et des décisions gouvernementales, nous continuons à subir l'impact de la suppression de la taxe d'habitation. Celle-ci a engendré une forte diminution de la dynamique de nos recettes fiscales.

Afin de financer le maintien de la qualité de vos services, le conseil municipal du 17 mars 2025 a acté un nouveau taux de taxe foncière à 46.10% (43.90% en 2024).

IMPÔT LOCAL =
TAUX COMMUNAL X VALEUR LOCATIVE

Voici les taux communaux d'imposition 2025 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 46,10 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 43,23 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 16,09%

IMPACT DE LA DÉCISION MUNICIPALE D'AUGMENTATION DU TAUX

Pour la base fiscale moyenne d'une maison *(1)* :

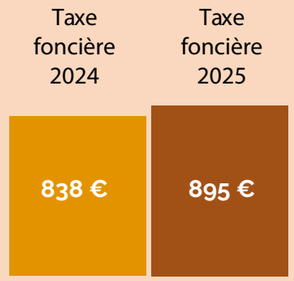

(1) Critères définis par l'AUDIAR dans la maison référence (Catégorie 5 : maison de 95m²+20m² d'annexe)